



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N°18

Réunion de bureau du 17 janvier 2020

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MM. Claude CASTROFLORIO - Sébastien CHILOTTI - - Roger ATTALI - - Youssef SIAD - Julien NUCERA

Assistent: MM. Alexandre MARY - Laurent CAPPATTI - Jacques THAON -

Début de la séance : 19 H 00

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Il transmet ses félicitations à Victor BERG-AUDIC membre de la CDA pour la naissance de son enfant Augustin et souhaite un prompt rétablissement à Jonathan DELAIRE arbitre en arrêt.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°17 du 9 janvier 2020.

1. CORRESPONDANCES

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2. DÉPARTEMENT TECHNIQUE

Le vendredi 10 Janvier 2020, six candidats arbitres ayant suivi la formation accélérée (journée des 21 et 28/12/2019 et 7/01/2020) ont passé et réussi la deuxième session de candidature à l'arbitrage au siège du district. Le président remercie Messieurs Nucera et Mary pour avoir animé cette formation lors des deux derniers samedis du mois de décembre 2019, en présence de M. Castroflorio.

Le samedi 11 Janvier 2020, de 9h à 11h, un stage terrain pour les JAD et les Stagiaires s'est déroulé au parc des sports Charles Ehrmann, avec une forte présence, encadrée par les membres du Département Technique de la C.D.A. que le bureau remercie pour leur investissement.

Le samedi 11 Janvier 2020, de 9h à 13h, a également eu lieu la formation administrative et terrain pour les candidats arbitres ayant réussi l'examen, avec 37 présents et 3 excusés sur les 40 réussites. Le président remercie Julien Nucera pour son grand investissement.

Le lundi 13 janvier, à la salle de presse du parc des sports Charles Ehrmann, s'est déroulé une formation sur la gestion de match et la gestion disciplinaire pour les 40 nouveaux stagiaires, avec une présence appréciée de 36 d'entre eux, dispensée par William HOENIG que le bureau remercie pour la qualité de son intervention.

La cérémonie de remise des écussons d'arbitre de district aura lieu au Musée national du sport le 26 février 2020 à 19h, où 30 arbitres sont convoqués.

Le mercredi 8, le lundi 13 et le mercredi 15 janvier 2020 ont débuté les matchs d'entraînement au stade de la plaine du Var, où 12 arbitres récemment lauréats de l'examen théorique ont pu donner leurs premiers coups de sifflet en présence des formateurs de la CDA, sur des matchs d'entraînement organisés en partenariat avec l'OGCNICE, que le président remercie encore.

3. DÉPARTEMENT CONTRÔLES

Lors de la journée du 11 et 12 janvier 2020, 11 contrôles ont été effectués.

4. DÉPARTEMENT DÉSIGNATIONS

La CDA a finalisé les désignations pour la journée des 18 et 19 janvier 2020, à l'occasion de laquelle 8 nouveaux arbitres ont été désignés en compagnie de leur tuteur.

Fin de séance : 21h00.

Le Président de la CDA :
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire de séance :
M. Julien NUCERA